

Adoption simple mais j'ai des enfants

Par fry83, le 08/11/2014 à 17:46

Bonjour,

Je suis adulte et souhaiterai me faire adopter par le biais d'une adoption simple par celui qui m'a élevé.

Jusque là j'ai bien saisi le concept et ce n'est pas une démarche qui me fait peur.

Le soucis est que je suis le père de 3 enfants. Je souhaiterai savoir si ceux-ci récupèreront mon nouveau nom de famille ou si je devrai également faire des démarches pour eux.

En vous remerciant d'avance.

Par aguesseau, le 08/11/2014 à 18:53

bjr,

je pense que vous trouverez votre réponse en consultant le lien ci-dessous.

les règles applicables dépendent de certains critères.

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2621.xhtml

cdt

Par jibi7, le 09/11/2014 à 02:13

une adoption simple n'emporte pas necessairement le port du nom de l'adoptant c'est un choix a faire.

certains accolent les 2 noms .